

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Poste et des Télécommunications

E.P.I.C Algérie Poste

18 SEP. 2025

Ilot n° 04 Zone d'Affaires Bab-Ezzouar Alger

NIF : 000216002104442

AVIS DE CONSULTATION



La Direction Générale d'Algérie Poste, lance une consultation n°33/DGAP/DSISIE/2025 portant «Acquisition, remplacement, installation et mise à niveau du système télésurveillance analogique du siège de la Direction Générale ».

La présente consultation, objet du présent cahier des charges est destinées aux opérateurs économiques :

- Ayant un **agrément de type 01 ou type 02** en matière d'équipements sensibles délivré par le ministre de l'intérieur et des collectivités locales.
- Possédant un registre de commerce pour activité en matière d'équipement sensible (acquisition, installation et réparation des équipements de sécurité).
- Ayant exécuté en minimum un projet dans le domaine, dans l'un des projets : (installation/mise-à-niveau/expertise/maintenance), d'équipement sensible justifié par une attestation de bonne exécution.

Les candidats intéressés par cette consultation, sont invités à se présenter, personnellement ou par leur **représentant dûment mandaté**, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : « **Direction Générale d'Algérie Poste, Direction Centrale des Marchés, 9ème étage bureau n°23, Ilot n°01 parcelle N°04 quartier des affaires, Bab Ezzouar-Alger** », contre paiement de la somme non remboursable, de **Deux Mille (2000,00 DA)** dinars, à virer au compte courant postal : **CCP n°380576 clé 80**, ouvert au nom d'Algérie Poste.

- La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt-cinq (25) jours** à compter de la date de la publication de l'avis de consultation sur le site Web de l'Etablissement.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de **08h00 à 12h00**, heure limite, soit le **12 Octobre 2025** et ce à l'adresse citée ci-dessus.

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 14 H 00**, en séance publique